

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Defense des interets moraux Question écrite n° 49852

Texte de la question

M. Michel Bouvard souhaite attirer l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur l'emotion suscitee par son interview du 10 janvier dans le journal Le Monde ou il se pose le probleme de la perennite du message du monde combattant et du devoir de memoire alors que le renouvellement des generations voit la disparition des anciens de 1914-1918 par exemple. Des associations craignent notamment que la demande faite aux maires des villes de plus de 10 000 habitants de designer un correspondant permanent ne soit une premiere etape d'un effacement du role des anciens combattants et de leurs associations au profit de l'Etat. Il lui demande donc de bien vouloir preciser ses intentions et la place que les associations doivent continuer a tenir dans le message de souvenir, d'information et de transmission pour l'avenir.

Données clés

Auteur : M. Bouvard Michel Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49852

Rubrique: Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre **Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1468